

Ville de CLERMONT

Un choix de vie tout naturel !



Bulletin municipal

Janvier 2019

Mot du Maire

Je profite de ce premier bulletin pour souhaiter une année **2019** des plus heureuses à chacun d'entre vous et que la santé soit au rendez-vous, **bonne année!**

Tel que mentionné à la page suivante, le conseil municipal a adopté le 17 décembre dernier, un nouveau budget en hausse de 2,28%. Permettez-moi de vous faire part de quelques informations additionnelles à ce sujet. En 2019, nous procéderons à la pose de compteurs d'eau dans une soixantaine de résidences choisies au hasard. C'est une obligation imposée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Également, suite aux exigences du Ministère de la Sécurité publique, nous devons mettre à jour notre plan des mesures d'urgence. Enfin, autre point intéressant soulevé lors de notre préparation budgétaire, la dette de notre ville est actuellement de 450 000 \$; c'est un avantage indéniable pour le futur.

Le budget municipal prévoit également une réserve financière suite à l'adoption à l'automne 2018 de trois règlements octroyant certaines aides financières. En effet, le règlement *créant un programme d'aide technique et financier pour certains propriétaires de bâtiments résidentiels faisant partie de l'inventaire du Patrimoine Bâti de la Ville de Clermont*, a été renouvelé et permet une aide financière de 33 1/3% pour un maximum de 5 000 \$ du coût des travaux incluant minimalement le changement du revêtement extérieur de l'immeuble. A également été renouvelé, le règlement *créant un programme d'aide financière favorisant la construction dans le parc industriel* : des travaux de construction ou d'agrandissement augmentant l'évaluation imposable de 350 000 \$ doivent être prévus ainsi que la création d'au moins deux nouveaux emplois ; l'aide financière est variable selon l'évaluation imposable et le nombre d'emplois créés. Finalement, nous avons adopté un nouveau règlement *créant un programme de revitalisation du secteur centre-ville* ayant pour but d'améliorer l'aspect visuel des bâtiments dans ce secteur et de favoriser des usages mixtes (commercial et résidentiel). Pour notre part, nous avons rénové le parvis et l'entrée à l'Église et d'autres actions seront faites dans le secteur. Trois volets divisent donc ce nouveau règlement; **Volet 1 - réfection et rénovation des bâtiments principaux à usage résidentiel, commercial ou mixte** : dans un territoire délimité et pour des travaux de plus de 5 000 \$, une aide financière de 33 1/3% pour un maximum de 5 000 \$ du coût des travaux incluant minimalement le changement du revêtement extérieur de l'immeuble; **Volet 2 - enseignes commerciales** : dans un territoire délimité, 50% du coût des travaux pour un maximum de 2 000 \$; **Volet 3 - nouvelles constructions de bâtiments à usage commercial ou à usage mixte ou la transformation d'un bâtiment ou d'une partie de bâtiment d'un usage résidentiel à un usage commercial ou mixte** : dans un territoire délimité et pour des travaux de construction de plus de 200 000 \$ et de transformation d'une valeur minimale de 30 000 \$, une aide financière de 10 000 \$ par bâtiment lors d'une nouvelle construction et 5 000 \$ lors de travaux de transformation d'un bâtiment. Également, possibilité de crédit de taxes foncières visant à compenser l'augmentation des taxes résultant des travaux admissibles effectués. Les règlements complets sont disponibles sur le site internet de la Ville.

Jean-Pierre Gagnon, Maire

Pour toute question ou commentaire, vous pouvez nous joindre à
info@ville.clermont.qc.ca ou visitez notre site internet au www.ville.clermont.qc.ca
2, rue Maisonneuve, Clermont (Québec) G4A 1G6 418-439-3931



Mot du Maire ...

Prévisions budgétaires 2019

La Ville de Clermont a adopté le 17 décembre 2018, son budget annuel pour l'année 2019, qui totalise des revenus et dépenses de 4 735 600 \$, en hausse de 2,28 % par rapport à l'année précédente. Le règlement de taxation pour l'année 2019 prévoit une augmentation de 0,01 cent du 100 \$ d'évaluation pour les différents taux de taxation. Ils sont établis à 0,95 \$ cent du 100 \$ d'évaluation pour le taux résidentiel (taux de base), à 1,70 \$ du 100 \$ d'évaluation pour le taux non résidentiel (commercial) et à 1,80 \$ du 100 \$ d'évaluation pour le taux industriel. En ce qui a trait aux services municipaux, le tarif d'aqueduc a augmenté de 15 \$. Les tarifs d'enlèvement des ordures ménagères et d'égout ont annulé leur effet budgétaire en diminuant et augmentant respectivement de 10 \$.

Le détail des prévisions budgétaires peut être consulté sur notre site internet, en copiant le lien suivant :

<http://www.ville.clermont.qc.ca/fr/ville/profil-financier/budget>

Quand à l'estimation de votre compte de taxes, elle pourra se faire sur le lien suivant :

<http://www.ville.clermont.qc.ca/fr/ville/profil-financier/estimation-du-compte-de-taxes>

Programme triennal des dépenses en immobilisations

| Projets d'investissements | 2019 | 2020 | 2021 | TOTAL |
|---------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Administration | 269 400 \$ | 37 000 \$ | 50 000 \$ | 356 400 \$ |
| Sécurité publique | 5 100 \$ | 10 000 \$ | 0 \$ | 15 100 \$ |
| Travaux publics | 1 516 500 \$ | 596 200 \$ | 190 500 \$ | 2 303 200 \$ |
| Loisirs et Culture | 1 034 300 \$ | 1 008 200 \$ | 3 146 000 \$ | 5 188 500 \$ |
| Urbanisme | 0 \$ | 500 \$ | 500 \$ | 1 000 \$ |
| TOTAL : | 2 825 300 \$ | 1 651 900 \$ | 3 387 000 \$ | 7 864 200 \$ |

Comparaison des taux de base

| | 2018 | 2019 |
|---|----------------|-----------------------|
| Taxe foncière taux de base | 0,94 \$/100 \$ | 0,95 \$/100 \$ |
| Taux pour non résidentiel | 1,69 \$/100 \$ | 1,70 \$/100 \$ |
| Taux industriel | 1,79 \$/100 \$ | 1,80 \$/100 \$ |
| Taux pour 6 logements et + | 0,94 \$/100 \$ | 0,95 \$/100 \$ |
| Taux pour terrain vague | 1,88 \$/100 \$ | 1,90 \$/100 \$ |
| Aqueduc (unifamilial) | 195 \$ | 210 \$ |
| Égout (unifamilial) | 180 \$ | 190 \$ |
| Ordures ménagères (unifamilial) | 185 \$ | 175 \$ |
| Valorisation mat. résiduelles (unifamilial) | 40 \$ | 40 \$ |

Estimation du compte de taxes 2019

| | |
|--|-------------------|
| Évaluation maison unifamiliale : | 150 000 \$ |
| Taxe foncière (0,95 \$ / 100 \$) : | 1 425 \$ |
| Aqueduc (unifamilial) | 210 \$ |
| Égout (unifamilial) | 190 \$ |
| Ordures ménagères (unifamilial) : | 175 \$ |
| Valorisation mat. résiduelles (unifamilial) : | 40 \$ |
| (Total des services : 615 \$) | |
| Total : | 2 040 \$ |
| Représentant une hausse totale de 30 \$ ou 1,5% | |

Statistiques pour l'année 2019

Évaluation rôle imposable :
250 951 850 \$

Pourcentage du rôle foncier par rapport à la valeur réelle :
100 %

Facteur comparatif du rôle :
1,00

Comparatif Budgets 2018-2019

BUDGET 2018 : 4 630 000 \$

BUDGET 2019 : 4 735 600 \$

Augmentation de 2,28 %



L'ARTI-FÊTE

Le samedi 1^{er} décembre dernier s'est tenue la 2^e édition de l'Arti-Fête. Ce salon, qui précède la période des fêtes, a réuni 33 artisans et été visité par plus de 750 personnes. Un merci spécial au comité organisateur, aux différents participants d'animation, aux exposants et à tous ceux et celles qui ont répondu à cette invitation.

SÉCURITÉ DES ÉCOLIERS

Plusieurs parents se rendent en automobile reconduire leurs enfants à l'école Laure-Gaudreault. La plupart utilisent le stationnement de la cour de l'Église et c'est la raison pour laquelle la municipalité et la commission scolaire ont effectué des travaux d'aménagement cet été afin de sécuriser davantage ce secteur. Toutefois, certains parents font descendre les enfants de leur véhicule sur la rue des Érables, à l'endroit où les autobus scolaires procèdent au débarquement des élèves. Le service de transport scolaire nous informe que l'arrêt des véhicules automobiles et la sortie des enfants en présence d'autobus scolaires représentent un danger réel d'accident. C'est pourquoi il serait préférable et plus sécuritaire de déposer les enfants dans la cour de l'Église, plutôt que de les laisser sortir des véhicules sur la rue des Érables.

Merci à l'avance de votre collaboration.

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Votre bibliothèque est toujours ouverte les lundis de **13h à 16h**, les mardis de **18h à 20h30**, les mercredis de **9h à 12h** et de **13h à 16h** ainsi que les jeudis de **13h à 16h** et de **18h à 20h30**. **Pour information : 418-439-2903**

CHARLEVOIX SOCIAL

Depuis quelque mois, les partenaires du développement social de Charlevoix s'organisent pour rendre leurs activités et leurs missions plus visibles. Le portail charlevoixsocial.ca regroupe l'information sur les organisations, services, ressources, activités, événements qui contribuent au développement social dans Charlevoix. Plus précisément, ce portail permet un accès rapide à plusieurs informations et est une source d'informations complète et simple à utiliser pour la population, les intervenant(e)s, les élu(e)s, les travailleurs municipaux, etc. et présente tout ce qu'il y a à faire dans l'univers social de Charlevoix et favorise une meilleure coordination des dates pour planifier des activités.

UN MESSAGE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Afin d'assurer un meilleur déneigement, nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner dans les rues de la municipalité entre 23 h et 7 h pour la période du 15 novembre au 31 mars. Nous vous rappelons également qu'il est interdit de projeter, souffler ou déposer la neige provenant de votre terrain sur une borne incendie, sur un trottoir, sur la chaussée ou en bordure de celle-ci. Chacun se doit de respecter la réglementation en vigueur afin d'optimiser le travail de notre équipe de déneigement.

Des infractions seront émises aux contrevenants.

Nous vous remercions de votre collaboration!

ACTIVITÉS DU CLUB DE CURLING NAIRN

Du 14 au 17 mars prochain se tiendra le tournoi annuel de la **VILLE DE CLERMONT / IGA GRAVEL**. D'ici là, vous pourrez participer au **TOURNOI DES FAMILLES** du 16 au 20 janvier. Le dimanche 3 février, tournoi 2 contre 2 avec la présentation du **Super Bowl**. Le **TOURNOI DES ENTREPRISES** aura lieu du 13 au 17 février et le **TOURNOI WESTERN** du 28 février au 3 mars. À noter qu'il est possible de réserver le curling pour jouer ou de réserver la salle pour des réunions. **Pour information et inscription, 418-439-2931. Surveillez notre page Facebook et consultez notre site internet au www.curlingclermont.com**

COMPTOIR VESTIMENTAIRE AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE DE CLERMONT

Nous offrons des articles à petit prix à TOUTE la population. Plus de 90% de ce que nous recevons est récupéré. **Tous les profits sont remis à des organismes de la région.** Nous acceptons vêtements, vaisselle, jouets, bibelots, literie (nous taillons des guenilles), **pas les gros meubles, ni les téléviseurs.** Le comptoir est ouvert tous les lundis de 13 h à 15 h, incluant le Lundi de Pâques (22 avril) et le lundi de la Fête des Patriotes (20 mai). Les dimanches 3 février, 3 mars, 7 avril, 5 mai et 6 juin, le comptoir sera également ouvert de 13 h à 15 h. Pour les dons, toujours utiliser la porte du **clocher de l'Église**, ouverte à l'année du lundi au samedi de 8 h à 17 h.

Merci de ne rien laisser à l'extérieur.



TOURNOI NOVICE—ATOME—PEE-WEE

Du 8 au 10 février prochain, 18 équipes sont attendues à l'Aréna de Clermont pour le Tournoi Novices—Atomes—Pee-Wee. Venez encourager les Rorquals, Atome B et Novice B de Charlevoix.

La partie d'ouverture de cette **45^e édition** aura lieu le **vendredi, 8 février à 19 h 50**. Mascotte sur place. Entrée gratuite.

Pour plus de détails, consultez le www.hockeyjeunesseclermont.com

CLERMONT EN NEIGE AU TERRAIN DE JEUX

Ce sont les samedi et dimanche, **2 et 3 mars 2019** que se tiendra la 15^e édition de l'activité hivernale « Clermont en Neige » sur le site du terrain de jeux. Au menu cette année, glissade, jeu gonflable, tournoi d'hockey 3 vs 3 pour les adultes, construction de châteaux de neige, etc. Le chalet des loisirs sera disponible pour se réchauffer. Ne manquez pas la Classique Hivernale Novice B où 2 équipes de la région évolueront sur la patinoire extérieure le samedi 2 mars à 10 h 30. Également, pour la 15^e édition, un spectacle pour enfants se tiendra au Gymnase de l'école Laure-Gaudreault, le samedi à 15 h. Une navette sera disponible au terrain de jeux pour les familles qui désirent s'y rendre. Un souper communautaire sera également organisé le samedi soir. Pour tout connaître sur la programmation et pour vous inscrire aux activités, consultez notre page Facebook et notre site internet au www.ville.clermont.qc.ca dans la section Événements

CAMP DE LA RELÂCHE 2019

Les inscriptions pour le **Camp de la Relâche 2019 (du 4 au 8 mars)** pourront se faire en ligne du 14 janvier jusqu'au 15 février. Surveillez notre page Facebook pour être informés de tous les détails entourant cette activité pour les jeunes.

SPECTACLE DE PATINAGE ARTISTIQUE

Le Club de patinage artistique « Les Carrousel de Clermont » présentera son spectacle à l'Aréna de Clermont, **le dimanche 10 mars prochain. C'est un rendez-vous !**

ÉVÉNEMENT BÉNÉFICE

C'est le **samedi 16 mars à 16 h** à l'Aréna de Clermont que se tiendra une partie de hockey avec la participation d'anciens joueurs de la LNH. Les profits iront au FRIL au SACC (*Service d'aide communautaire de Charl.-Est*) et à l'OTJ du Petit Saguenay et aideront à soutenir certains jeunes de notre région dans le besoin plus particulièrement dans les sports. Les billets au coût de 15 \$ sont en vente à l'Aréna de Clermont.

ACTIVITÉS HIVERNALES POUR TOUS AU GYMNASÉ DE L'ÉCOLE LAURE-GAUDREULT

Vous songez à faire une activité sportive au gymnase de l'école Laure-Gaudreault. Que ce soit pour du badminton, volleyball, basketball ou autres, nous vous invitons à vous former un groupe et à contacter le service des loisirs. Les réservations doivent être faites au moins 24 heures à l'avance dans les jours ouvrables de travail. Le coût d'accès par activité est de 25 \$ l'heure taxes incluses. Le gymnase est accessible le soir et la fin de semaine. À noter qu'un minimum de 2 heures de location sera exigé la fin de semaine. Il est également possible de louer le Gymnase pour une fête d'enfants, baptême ou autres.

PATINAGE LIBRE À L'ARÉNA

Lundi au vendredi (s'il n'y a pas de location)
De 13 h 15 à 14 h 30 **Gratuit**

Samedi, de 13 h à 14 h 30

Adultes : 3 \$, 17 ans et moins : Gratuit

HOCKEY LIBRE À L'ARÉNA

Il est toujours possible de jouer au hockey libre du lundi au vendredi pour les **adultes au coût de 5 \$ par joueur** et du lundi au jeudi pour **les jeunes et ce gratuitement**. (Heures variables)

Veillez noter qu'il est préférable de vérifier l'horaire avant de vous déplacer puisque qu'il peut varier selon la programmation journalière de l'aréna; vous n'avez qu'à composer le **418-439-3773** ou **visitez le site internet, sous l'onglet service des loisirs / aréna**

PATINOIRE EXTÉRIEURE

La patinoire est ouverte du lundi au vendredi de 17h à 21h30 et les samedi et dimanche de 10h à 16h30 et de 18h à 21h30. Les séances de patinage libre auront lieu du lundi au vendredi de 18h30 à 19h30 et les samedi et dimanche de 13h à 14h30 et de 18h à 19h30. Aucun hockeyeur ne sera toléré lors de ces périodes de patinage.

GLISSADE Un surveillant sera sur place les fins de semaine et les journées pédagogiques de 10h à 16h30.

Surveillez notre site internet au

www.ville.clermont.qc.ca

ainsi que la page Facebook de la Ville de Clermont pour connaître tous les détails de nos activités qui vous sont offertes tout au long de l'année.